Marseille : une migrante marocaine en situation irrégulière, libérée sans qu'aucune décision administrative n'ait été prise à son encontre après avoir refuser d'embarquer lors de son expulsion

26/08/2025 à 13h39



Dimanche 24 août, à l'aéroport Marseille-Provence, une ressortissante marocaine en situation irrégulière a été libérée après avoir refusé son réacheminement vers son pays d'origine, a appris Valeurs actuelles de source policière. Arrivée le 20 août par le vol FR6495, la passagère avait fait l'objet d'un refus d'entrée sur le territoire français. Son titre de séjour ayant été invalidé par la préfecture de Belfort, elle devait être reconduite vers le Maroc le 22 août. Mais l'intéressée a refusé d'embarquer.

Placée en garde à vue le 24 août pour soustraction à l'exécution d'une mesure d'éloignement, elle a été présentée à la justice. Le juge des libertés et de la détention a refusé

la prolongation de son maintien en zone d’attente et, finalement, le parquet d’Aix-en-Provence a décidé d’un classement sans suite. Résultat : la jeune femme a été remise en liberté dimanche matin, sans qu’aucune décision administrative ne soit prise à son encontre.

VA